

SILLY LE LONG

Bulletin de Septembre
2018



SOMMAIRE

Édito.....	4
Les services de la mairie.....	5
Notre cantine scolaire.....	6
Urbanisme	7
Bibliothèque.....	8
Analyse d'eau.....	9
Inscription sur les listes électorales.....	10
Communiqué sur la fermeture des déchèteries.....	10
Kermesse 2018.....	11
Village estival.....	12
« Jeudis au musée ».....	13
Amicale Sportive de Silly Le Long.....	14
Adieu Michel GILLES.....	15
Associations.....	16
Moules frites.....	17
Informations diverses.....	18-19
Ma Gendarmerie en ligne !.....	20
Les conseils de prudence la tactique anti-tiques.....	21-22
Maladies vectorielles.....	23-24
L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne.....	25-26
Perceval, fraude à la carte bancaire sur internet.....	27-28

Édito du Maire

Je vous souhaite beaucoup de courage pour la reprise et j'adresse mes vœux de réussite à tous nos enfants, petits et grands pour cette nouvelle année scolaire.

Pendant ces deux derniers mois, je suis resté dans notre commune avec deux de mes Adjoints afin de suivre et veiller à l'avancement des dossiers en cours.

Les enfants de primaire ont découvert ainsi de nouveaux menus puisque en accord avec l'Association des parents d'élèves, nous avons résilié, cet été, le contrat signé précédemment avec le prestataire « les Petits Gastronomes » ; malgré de nombreuses interventions de notre part, cette société ne répondait pas à nos exigences. Désormais les repas seront livrés par la société « Armor Cuisine » qui présente de meilleures garanties de qualité et des menus plus variés.

Des réunions se sont également poursuivies tout l'été avec nos prestataires afin de veiller à la réalisation de la route VC4/VC6, Silly Le Long / Nanteuil-Le-Haudouin. Je suis désormais en mesure d'annoncer l'ouverture à la circulation de cette route communale, le Vendredi 21 Septembre à 9 heures.

La route mesurera désormais cinq mètres de large (soit 1 mètre de plus), sera beaucoup plus solide puisque les côtés reposent désormais sur de larges poutres, les bordures de route seront composées de grave, des fossés permettront de gérer les eaux pluviales ; les entrées de champs seront bitumées afin d'éviter les risques de cassure des bords de route. Enfin, après de longues négociations avec ENEDIS, les lignes électriques ont été enterrées pour la sécurité des usagers.

Cette réalisation est le fruit d'une très bonne collaboration entre les Maires et les équipes de nos deux communes et j'en remercie le Maire de Nanteuil-Le-Haudouin. De très nombreuses réunions ont été nécessaires pour convaincre le Conseil Départemental de participer à hauteur de 38 % au financement d'un projet commun entre deux communes (cela n'allait pas de soi) ; de même ont été nécessaires de longues négociations avec Enedis, des appels d'offres, des démarches administratives pour reprendre les parcelles de terrain

afin de réaliser les fossés. Je remercie les cultivateurs et propriétaires qui ont compris la nécessité de ces reprises.

Dans ces conditions, il aura donc fallu plus de quatre ans pour mener à bien ce projet.

Le prochain dossier important concerne la mise en place de la fibre optique sur l'ensemble du village ; le SMOTHD, organisme créé par le Conseil Départemental, a confirmé par courrier que ces travaux, financés par la commune, seront terminés fin 2019. A suivre...

La bretelle d'accès à la RN2, en direction de Paris que nous attendons tous, pose un problème inattendu ; en effet l'appel d'offre lancé par l'État, déclaré initialement concluant a finalement été déclaré caduque par la DREAL. Les informations communiquées par le Directeur de la DREAL lors d'une réunion à laquelle j'ai assisté à Soissons, n'étaient pas transparentes, ce qui est regrettable. L'appel d'offres devra être relancé, le projet prévu fin 2018 est reporté d'un an selon mes informations. A confirmer...

Vous avez tous constaté de nombreux désordres dans le cadre du ramassage des poubelles, sachez que je suis intervenu de nombreuses fois auprès de la Communauté De Communes en charge de la gestion et des négociations de contrat dans ce domaine. Compte tenu de la situation, une réunion a été organisée à Crépy-En-Valois en présence des Maires et de Véolia ; j'ai personnellement exigé qu'un interlocuteur de cette société passe dans chaque commune.

Le camion de ramassage des poubelles jaunes et noires passe le lundi et le vendredi en fin de journée ; il n'est donc pas obligatoire de sortir les poubelles la veille de ces deux jours. Par contre il est impératif de rentrer les containers dans les propriétés, après chaque ramassage, afin de libérer les trottoirs ; je vous en remercie par avance.

Bien cordialement

Daniel Lefranc

Les services de la mairie

Adjoints au Maire

Nicolas CORNIQUET

Urbanisme

Périscolaire

Affaire scolaire

Laurette HABERER-MUSET

Finances

Budget

Cantine

Social

Jean-Paul BOURQUIN

Travaux

Sécurité

Cimetière

Service administratif

Andréa ARAUJO

Secrétaire de Mairie

Chantal BEAUGEARD

Chargée de l'accueil du public

Service technique

Philippe CARLIER

Cédric WERBROUCK

Julien SAVARD

Gilles MONNATE

Marc POPELIER

Service cantine

Emilie LEFEVRE

Sylvie FEDRYNA

Joanna KUJAWSKA

secondées par :

Gislaine BOUDRAU

Florence BERGEROT

Service école

Valérie LE CORRE

Jessica GOBLET

Bienvenue aux nouveaux agents de notre équipe

Notre cantine scolaire

Suite à la demande des parents d'élèves, de notre agent de restauration et des ATSEM, nous avons étudié la possibilité de changer de fournisseur pour la prestation de fourniture et livraison de repas en liaison froide pour notre restaurant scolaire.

Nous avons conclu favorablement une convention avec la société « ARMOR CUISINE ».

Nos enfants pourront bénéficier de produits avec provenance locale (Oise, Val d'Oise, Seine et Marne et Loiret).

Avec 15% de produits bio dans les menus et des légumes verts cuisinés dans leurs locaux (pas de boîte de conserve), de la viande bovine française à 100% , du lieu frais en provenance de pêche française, du fromage à la coupe avec des services de Brie ou Coulommiers en local (fromagerie de Saint Siméon en Seine et Marne), voilà de quoi répondre à l'attente de tous.

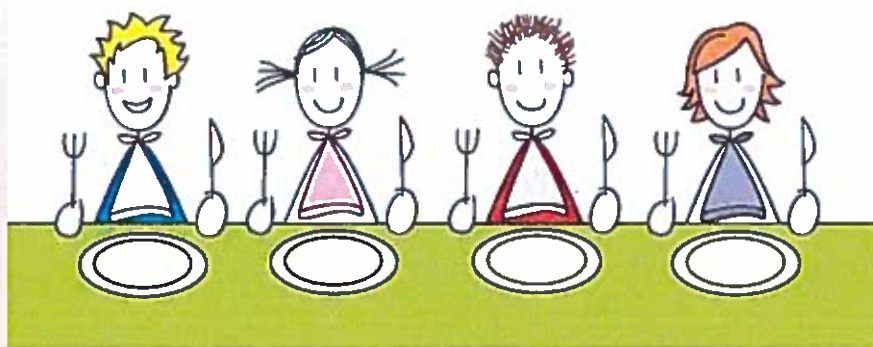
ARMOR CUISINE dispose d'un Chef cuisinier évoluant, avec son équipe, au milieu des fourneaux pour la préparation de repas « maison » et non industriel.

En accord avec les parents d'élèves, les menus seront choisis chaque trimestre par l'agent de restauration, la Directrice d'ARMOR CUISINE et un groupe d'élèves, entre deux menus élaborés par le Chef cuisinier et la diététicienne.

Nous serons toujours en mesure de proposer des plats végétariens et sans porc.

Pour rappel, notre personnel n'a pas vocation à trier les plats pour répondre aux allergies des enfants. Le « panier repas » réservés aux enfants bénéficiant du Plan d'Action Individualisée pour raison de santé sera bien évidemment maintenu.

Un dernier point, les conditions financières de cette convention nous permettent de ne pas augmenter le coût actuel du repas.



Emilie LEFEVRE, en congé maternité jusqu'en mars prochain, sera remplacée par Joanna KUJAWSKA. Souhaitons lui la bienvenue dans notre équipe.

Laurette HABERER-MUSET

Adjointe au Maire chargée de la Cantine Scolaire

Déclarations Préalables de Travaux acceptées

Mr VECTEN, 4 Rue du Stade : création d'ouvertures (2 velux, 1 fenêtre, 1 porte fenêtre)

Mr DAMOISEAU, 4 Grande Rue : division afin de construire

Mr BEDIER, 3 Rue des Aulnes : pose d'un velux

Mme DELALLEU, 49 Grande Rue : remplacement d'une porte et des volets

Mme CORROYER, 1 Rue Marcel Trumel : pose de 2 velux

Mr GEBAUER, 2 C Grande Rue : modification de la toiture du garage

Mr LE BOUSTOULLER, 53 Grande Rue : réfection toiture pignon gauche et pose de 2 velux

Mr GATELLIER, 8 Rue des Moulins : clôture (fond de parcelle)

Permis de Construire acceptés

Mme DESROY Nathalie, Lot 4 - 16 Rue Victor Hugo : maison individuelle

Mr HOLZER, Lot N° 10 - 25 Rue Victor Hugo : maison individuelle

Mr LOPES, Lot 3 – 18 Rue Victor Hugo : maison individuelle

Mr TAMAS, Lot A – 6 Rue de Senlis : maison individuelle

Mr BAUSIVOIR, Lot N° 6 – 12 Rue Victor Hugo : maison individuelle

Mr COURBALAY, 52 Grande Rue : démolition d'un appentis, construction d'un garage

SCI du PROGRÈS, 2 A Rue de Saint Pathus : construction d'un bâtiment collectif de 3 logements

Mr SOUSSA, Lot 9 – 23 Rue Victor Hugo : maison individuelle

Permis de Démolir acceptés

SCI du PROGRÈS, 2 A Rue de Saint Pathus : démolition d'un bâtiment et d'un appentis

Mr GRZELAK, 7 Rue des Anglais : démolition de la grange

Permis de Construire Modificatif accepté

Mr SIVAPATHASUNDERAM, 4 Bis Rue du Stade : porte de garage remplacée par 1 porte fenêtre et garage transformé en chambre.

Nicolas CORNIQUET

Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme

Bibliothèque

« Qui dit que les enfants n'aiment plus les livres? »



Lundi 14 mai, les 4 classes de primaire sont venues découvrir notre bibliothèque remise à neuf par notre équipe du service technique.

Après une présentation des lieux, avec l'explication pour rechercher le livre souhaité, les enfants ont eu le plaisir d'avoir des lectures narrées par une des bénévoles.

Ils sont repartis avec un livre, et j'espère, le souvenir de bons moments passés ensemble. »

Le Lundi 28 mai , c'était le tour des maternelles.



Laurence MUNCH

Conseillère Municipale chargée de la Bibliothèque

Analyse d'eau



Affaire suivie par :
LDAR
Tel : 03 44 06 48 61

ARS Hauts de France
Direction de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale
Service Santé-Environnement
55A Avenue Willy Brandt 59777 FURAI II F
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00122773 page : 1

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE LE PLESSIS BELLEVILLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SILLY LE LONG
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR FRANCE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

LE PLESSIS BELLEVILLE

Prélèvement	00122773	Commune	SILLY-LE-LONG
Unité de gestion	0073 LE PLESSIS BELLEVILLE	Prélevé le :	jeudi 31 mai 2018 à 13h15
Installation	UOI 000626 LE PLESSIS BELLEVILLE	par :	LDAR
Point de surveillance	S 0000001987 CENTRE VILLAGE	Type visite :	D1
Localisation exacte	MARIE ROBINET MITIGEUR DES TOILETTES		

Mesures de terrain

Température de l'eau
Température de mesure du pH
PH
Chlore libre
Chlore total

Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
20	°C				25.00
19,6	°C				
7,4	unité pH			6.50	9.00
0,4	mg(O2)/L				
0,45	mg(O2)/L				

Analyses laboratoires

Type d'analyse : 05001_2

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AIGNE
Code GISE de l'analyse : 00122930

0324

Référence laboratoire : H_C818.5472.3

	Résultats		Limites de qualité inférieure	supérieure	Références de qualité inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
ASPECT (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
COULEUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
ODEUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NEU	<0.30	NEU				2.00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-43h	<1	n/nL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/nL				
Bactéries coliformes /100ml-MCS	0	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MCS	0	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml-MF	0	n/100mL		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
PH	7.2	unité pH			6.50	9.00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	965	µS/cm			200.00	1100.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.050	mg/L				0.10
Nitrates (en NO3)	2.5	mg/L		50.00		
Nitrites (en NO2)	<0.010	mg/L		0.50		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de mesure du pH	23.9	°C				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00122773)

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés.

Signé à Beauvais le 25 juillet 2018

Pour la Directrice
L'ingénieur d'études sanitaires
José LEJEUNE

Inscriptions sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 applicable par décret n°2018-350 du 14 mai 2018 réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Cette réforme entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Elle facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales, en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Les maires se voient transférés, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle à posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi. Le rôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés, contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin ou au moins, une fois par an.

La réforme s'applique également aux listes électorales complémentaires.

Les électeurs français établis hors de France, devront choisir avant le 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits (consulaire ou municipale), à défaut, ils seront radiés de la liste municipale et maintenus sur la liste consulaire.

Communiqué du Syndicat Mixte des Déchetteries de l'Oise – Fermetures

En raison des difficultés de recrutement de chauffeurs poids lourds que connaît la filière de transport au niveau national et le SMDO depuis plusieurs mois, et de la forte activité sur l'ensemble du réseau de déchetteries, les services du SMDO ont des difficultés à assurer l'enlèvement des bennes de manière systématique et dans des délais permettant de laisser les déchetteries ouvertes en continu durant les horaires d'ouverture habituels.

Dans ces conditions, des fermetures temporaires sur tout ou partie des catégories de déchets ne sont pas exclues, les moments de fermeture temporaire des déchetteries ne peuvent être connus à l'avance. En effet, le remplissage des bennes dépend des dépôts effectués par les usagers, ce qui n'est pas prévisible pour les services. Les services ne peuvent donc pas communiquer de façon anticipée sur ces moments de fermeture au public.

Les services du SMDO vous prient de les excuser pour les désagréments encourus par ces conditions d'exploitation difficiles mais temporaires, et vous assurent qu'ils font le maximum pour limiter ces fermetures intempestives de déchetteries.

Actuellement, le service communication prépare une campagne de recrutement de chauffeurs poids lourds, en espérant faire connaître au plus grand nombre les besoins en chauffeurs des services d'exploitation.

Kermesse 2018

Cette année, la Kermesse de l'école s'est déroulée le samedi 23 juin dès 11h du matin.

C'est dans une atmosphère joyeuse que nous avons assisté au spectacle de l'école sur le thème des CONTES.

Un grand BRAVO aux enfants, à l'équipe enseignante ainsi qu'aux ATSEM pour ce beau spectacle.

Le spectacle a ensuite laissé place à la fête. Toutes les animations ont été testées et approuvées par nos bambins surtout les stands ROSALIE et PONEYS.

L'Association des Parents d'Elèves tient à remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette kermesse :

- ♦ Les bénévoles
- ♦ Les parents
- ♦ Les enseignants
- ♦ Les ATSEM
- ♦ Les personnes ou entreprises qui ont donné des lots
- ♦ Fêtez Silly
- ♦ Le club de foot
- ♦ L'Association de Sauvegarde de l'Église



Merci pour les enfants

Stéphanie NOWICKI-CAUCHOIS

Présidente de l'APE



Village Estival

Le Village Estival organisé en étroite relation entre le Conseil Départemental et la municipalité, le 25 juillet dernier a été un vrai succès. 300 entrées ont été enregistrées dans le parc des écoles.

Un grand merci à toutes les associations qui ont participé à cette journée au profit des enfants.





**Jeudi 27 septembre 2018
à 19 heures**

CONFÉRENCE À CRÉPY-EN-VALOIS dans le cadre des « jeudis au musée »

Les seigneurs de Crépy-Nanteuil (XI^e-XIII^e siècles)

Par Régis MOREAU,

Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin ont été réunis dans un même patronyme durant deux siècles. Les seigneurs de Crépy-Nanteuil ont connu une histoire et un destin surprenants au temps des premiers Capétiens. Tout cela remonte à près d'un millénaire et pourtant leur héritage est encore visible aujourd'hui au cœur de la cité de l'Archerie. Un seul exemple ? Le château de Crépy... devenu Musée de l'Archerie et du Valois.

Régis Moreau vous fera découvrir « in situ » l'histoire d'une famille peu connue et pourtant marquante de l'histoire du Valois. Ce sera également l'occasion de parcourir la surprenante histoire de la seigneurie du « Donjon » de Crépy... dominée par les seigneurs de Nanteuil.



**L'entrée est toujours libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.
Informations au 03 44 59 21 97**

<http://www.musee-archerie-valois.fr/>



AMICALE SPORTIVE SILLY LE LONG (A.S.S.)

Chers Siliciens et Siliciennes,

Une nouvelle saison s'ouvre pour l'A.S. Silly-le-long

Nos équipes seniors et vétérans débiteront leur championnat début septembre.

Quant à nos équipes de jeunes en foot animation, leurs premiers matchs sont prévus fin septembre.

Voici les catégories d'âge pour les inscriptions :

Vétéran : nés à partir de 1983

Séniors : nés de 1984 à 2000

U12- U13 : nés en 2006 et 2007

U10-U11 : nés en 2008 et 2009

U8-U9 : nés en 2010 et 2011

U6-U7 : nés en 2012 et 2013

Notre priorité est de trouver des joueurs U10-U11, car nous souhaitons engager 2 équipes.

Pour encadrer nos équipes de jeunes des accompagnateurs bénévoles seront les bienvenus.

Contacts :

Mr J-Louis DELAITRE : 06 76 10 82 53

Mr Antonio PICCOLO : 06 83 41 83 29



Mr Antonio PICCOLO
Secrétaire A.S. Silly-le-long

L'A.S.S organise un loto le 10 Novembre 2018.

Ouverture des portes à 18h45. Nombreux lots.

A.S.SILLY-LE-LONG

URGENT

Recherchons des joueurs U10-U11 pour compléter notre catégorie U11 , des accompagnateurs seront également le bienvenu pour encadrer les équipes .

U10 : enfant né en 2009

U11 : enfant né en 2008

Contact et renseignements :

J-Louis DELAITRE : 06 76 10 82 53

Antonio PICCOLO : 06 83 41 83 29

Adieu à Michel GILLES

A l'aube de ses 90 ans, Michel nous a quitté ce mois d'août 2018.

Une vie de travailleur puis, avec son épouse Paulette, un dévouement et une passion pour notre club.

Oui, l'Amicale Sportive de Silly le Long a perdu un excellent dirigeant. Passionné par ce club, Michel, infatigable, a passé de nombreuses journées à améliorer nos installations.

Beaucoup d'implication pour nos jeunes. Tout le monde se tournait vers Michel. Combien de fois Michel était appelé pour tout ou rien.

Le stade Louis Bocquet était son jardin.

Un dévouement sans faille.

Une amitié avec tous les membres de notre amicale.

Personnellement, j'ai apprécié l'homme bien sûr, son courage.

Une vie bien remplie au service des autres.

Un joueur au maillot TANGO était comme l'un de ses enfants.

Ce dernier dimanche, en ouverture de la saison joueurs et dirigeants, à l'ouverture du match de « Coupe de France » Ils t'ont envoyé un tonnerre d'applaudissements pour te dire MERCI et AU REVOIR.

Personnellement, j'ai perdu un ami.

Hubert VECTEN

Pétanque

Organisée par la municipalité avec le concours de FÊTEZ SILLY et l'A.S.S SILLY.



Photos des vainqueurs



FÊTEZ SILLY

- ◆ Quelques places disponibles pour le voyage au Mont St Michel des 29 et 30 septembre 2018.
- ◆ Le Dimanche 18 novembre 2018, FÊTEZ SILLY organise un loto à 14h30 à la Salle Multifonction. Ouverture des portes à 13h30. Nombreux lots à gagner. Buvette et crêpes sur place.
- ◆ Le Lundi 31 décembre 2018 se fêtera à Silly Le Long, le réveillon de la St Sylvestre organisé à la Salle Multifonction comme les années 2014 et 2016. Repas proposé et servi par un traiteur, animation avec un DJ. Le menu vous sera communiqué ultérieurement, le tarif de cette soirée reste inchangé au prix de 85,00 €.

Association de la Sauvegarde de l'Église

- ◆ L'Association de la Sauvegarde de l'Église vous remercie pour votre participation à notre marche dinatoire, du 26 mai 2018 malgré un temps incertain. Les 217 participants étaient satisfaits de leur après-midi. Les plus chanceux sont repartis avec un lot gagné aux jeux proposés sur l'Église.

Toutes personnes désirant rejoindre notre association seront les bienvenues. Elles auront l'occasion de nous aider dans nos organisations et dans les travaux d'entretien de l'Église.



**Association pour la Sauvegarde de l'Eglise
St Pierre St Paul de Silly le Long**

RESERVATION

**Soirée MOULES FRITES
Du 6 Octobre 2018**

à partir de 19 h salle multifonction

Nom Prénom

Contact Tel

Nombre de personne x 13 € soit

Le tarif de 13 € comprend un kir, une portion de moules frites, une part
de gâteau

Buvette sur place

**Votre réservation est à déposer en Mairie au plus tard le 1 octobre
Renseignement Christian 06.08.67.91.87**

Les bénéfices de cette soirée seront reversés pour la restauration de l'Eglise

Siège Social Mairie

5, rue Marcel TRUMEL

60330 Silly le Long

Informations diverses

KEOLIS recrute des conducteurs et conductrices en CDI sur les secteurs de Senlis et Laigneville.

KEOLIS OISE intervient au quotidien sur notre territoire afin de faciliter l'ensemble des déplacements de nos enfants.

Afin d'opérer au mieux les services de transport, Keolis recrute et forme régulièrement des conducteurs/conductrices, si possible sur les bassins d'emploi de proximité.

Informations : 03.44.53.93.60

Candidature : oise.recrute@keolis.com

www.keolis-oise.com



Les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage sont les suivants :

- Du **lundi** au **vendredi** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les **dimanches** et **jours fériés** de 10h00 à 12h00

Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein-air sont interdits :

- Tous les jours de la semaine de 20h00 à 7h00
- Toute la journée les **dimanches** et **jours fériés**

À l'exception des interventions d'utilité publique en urgence (tels que dépannages) qui dans ce cas devront être signalés à l'autorité municipale.

Poubelles

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi soir, celui des poubelles jaunes le vendredi et les déchets verts le jeudi...



Afin de laisser le libre accès sur les trottoirs aux piétons, nous vous demandons de bien vouloir veiller à rentrer vos bacs le plus vite possible.

De même, veuillez à ne pas les sortir la veille au soir.

Ouverture d'une boulangerie à Silly Le Long

Absolue traiteur vous présente :

- ♦ Les Pizzas Gauloises (*uniquement de 17h30 à 21h00*)
- ♦ Nouvelle équipe : embauche d'un boulanger et d'une pâtissière
- ♦ Nouvelle gamme de pain pétri et cuit sur place
- ♦ Traiteur
- ♦ Portage de repas à domicile ou sur votre lieu de travail

Ouvert du Mardi au vendredi

6h30 à 9h30

11h30 à 13h30

17h00 à 21h00

Ouvert le Samedi

7h00 à 13h00

17h00 à 21h00

Ouvert le Dimanche

7h00 à 13h00

Fermé Dimanche soir et Lundi

58 Grande Rue, 60330 Silly Le Long

09.50.83.16.31

Enquête Insee « Conditions de travail »

L'Insee en partenariat avec la Dares réalise, entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

MA GENDARMERIE EN LIGNE !

Une question ? Besoin de nous contacter ?

UN CONTACT NUMERIQUE 7J/7 ET 24H/24

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

RENSEIGNER

Apporter des réponses à l'usager dans tous les domaines :

Journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, Code de la route, procurations, environnement...

PREVENIR

Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors, drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation...

ORIENTER

Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices, accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.

COMMENT NOUS CONCTATER?

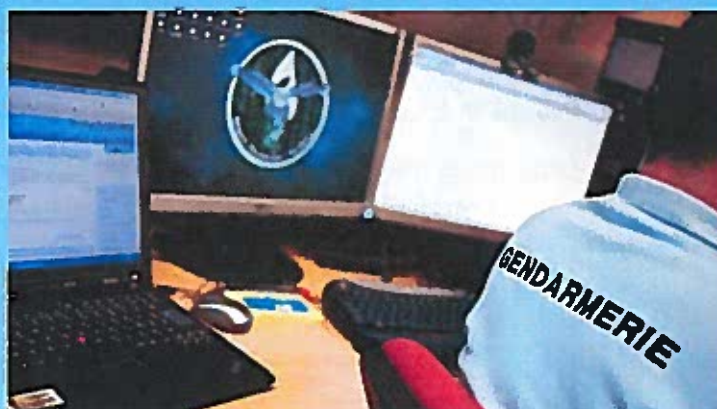
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

@gendarmerienationale

@gendarmerie



Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112



QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES

PIQÛRES DE TIQUES ?

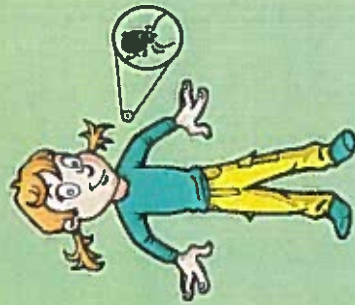
UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastoqué la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



Toi et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
<http://www.irepsalsace.org/enfantsetnature/>

Vous pouvez aussi signaler une piqûre de tique et sa géolocalisation :

avec l'application gratuite pour smartphone « Signalement tique » disponible à l'adresse : http://ephytia.inra.fr/fr/P159/Signalement_TIQUE



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016.
Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques,
Validé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France

RAT P101-027-18DE



LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES

PROTÈGE-TOI

CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.

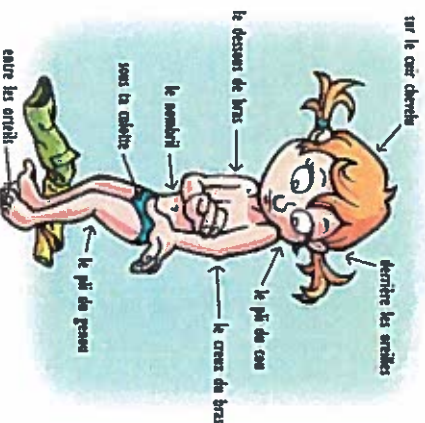


3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



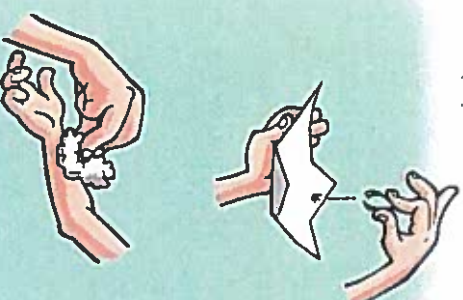
4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et les vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. N'essaie pas de l'enlever tout seul !



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un crochet à tiques, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQÛÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir un médecin. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

J'identifie les situations à risque

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



• QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités dans la nature : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.



• À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM ?

Les tiques sont plus actives
entre avril et novembre.



Ce qu'il faut retenir

POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

Avant et pendant une activité dans la nature :

- Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.

Après une activité dans la nature :

- J'inspecte soigneusement mon corps.

Après avoir été piqué par une tique :

- Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle. La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

POUR SIGNALER UNE PIQÛRE DE TIQUE ET SA GÉOLOCALISATION :

- Je télécharge l'application gratuite pour smartphone « Signalement tique » disponible à l'adresse : http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement_TIQUE

En cas de doute, parlez-en à votre médecin
ou demandez conseil à votre pharmacien.



MALADIES VECTORIELLES

Les connaître pour se protéger



MALADIE DE LYME

ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

Je reconnais la maladie et ses symptômes

• LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou Borréliose de Lyme, est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.



La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou années, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

J'apprends à me protéger

• COMMENT SE PROTÉGER AVANT LES ACTIVITÉS DANS LA NATURE ?

La meilleure façon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes.

Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fourrés et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi.

Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).



• COMMENT SE PROTÉGER EN REVENANT D'ACTIVITÉS DANS LA NATURE ?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques.

N'hésitez pas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).

• QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



Utilisez un tire-tique

glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

OU, À DÉFAUT,



Utilisez une pince fine saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans les mois qui suivent la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

ZOOM SUR LE BLOC « MA SITUATION »

JE PEUX AGIR SUR LES INFORMATIONS DE MON DOSSIER

Je peux modifier les informations fournies lors de mon recensement

of the same company.



Je peux demander une exemption de la JDC via un formulaire en ligne

Je peux changer ma date de JDC pour tenir compte de mes disponibilités

**UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, JE PEUX RÉCUPÉRER
NON ATTESTATION DE PARTICIPATION**

MA MESSAGERIE

MA MESSAGERIE ME PERMET
D'ÊTRE EN CONTACT AVEC MON
CSN POUR TOUTE INFORMATION
VIS-A-VIS DE LA JDC



**Je clique pour envoyer
un nouveau message à
mon CSN**



**J'accède au détail
des messages déjà
reçus en cliquant
dessus.**



**MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT
SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.**



**1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION
LECTEUR DE QR CODE SUR MON
SMARTPHONE.**

2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.

3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.



Grade de citare



2000-01
 2001-02
 2002-03
 2003-04
 2004-05
 2005-06
 2006-07
 2007-08
 2008-09
 2009-10
 2010-11
 2011-12
 2012-13
 2013-14
 2014-15
 2015-16
 2016-17
 2017-18
 2018-19
 2019-20
 2020-21
 2021-22
 2022-23
 2023-24
 2024-25
 2025-26
 2026-27
 2027-28
 2028-29
 2029-30
 2030-31
 2031-32
 2032-33
 2033-34
 2034-35
 2035-36
 2036-37
 2037-38
 2038-39
 2039-40
 2040-41
 2041-42
 2042-43
 2043-44
 2044-45
 2045-46
 2046-47
 2047-48
 2048-49
 2049-50
 2050-51
 2051-52
 2052-53
 2053-54
 2054-55
 2055-56
 2056-57
 2057-58
 2058-59
 2059-60
 2060-61
 2061-62
 2062-63
 2063-64
 2064-65
 2065-66
 2066-67
 2067-68
 2068-69
 2069-70
 2070-71
 2071-72
 2072-73
 2073-74
 2074-75
 2075-76
 2076-77
 2077-78
 2078-79
 2079-80
 2080-81
 2081-82
 2082-83
 2083-84
 2084-85
 2085-86
 2086-87
 2087-88
 2088-89
 2089-90
 2090-91
 2091-92
 2092-93
 2093-94
 2094-95
 2095-96
 2096-97
 2097-98
 2098-99
 2099-00
 2100-01
 2101-02
 2102-03
 2103-04
 2104-05
 2105-06
 2106-07
 2107-08
 2108-09
 2109-10
 2110-11
 2111-12
 2112-13
 2113-14
 2114-15
 2115-16
 2116-17
 2117-18
 2118-19
 2119-20
 2120-21
 2121-22
 2122-23
 2123-24
 2124-25
 2125-26
 2126-27
 2127-28
 2128-29
 2129-30
 2130-31
 2131-32
 2132-33
 2133-34
 2134-35
 2135-36
 2136-37
 2137-38
 2138-39
 2139-40
 2140-41
 2141-42
 2142-43
 2143-44
 2144-45
 2145-46
 2146-47
 2147-48
 2148-49
 2149-50
 2150-51
 2151-52
 2152-53
 2153-54
 2154-55
 2155-56
 2156-57
 2157-58
 2158-59
 2159-60
 2160-61
 2161-62
 2162-63
 2163-64
 2164-65
 2165-66
 2166-67
 2167-68
 2168-69
 2169-70
 2170-71
 2171-72
 2172-73
 2173-74
 2174-75
 2175-76
 2176-77
 2177-78
 2178-79
 2179-80
 2180-81
 2181-82
 2182-83
 2183-84
 2184-85
 2185-86
 2186-87
 2187-88
 2188-89
 2189-90
 2190-91
 2191-92
 2192-93
 2193-94
 2194-95
 2195-96
 2196-97
 2197-98
 2198-99
 2199-00
 2200-01
 2201-02
 2202-03
 2203-04
 2204-05
 2205-06
 2206-07
 2207-08
 2208-09
 2209-10
 2210-11
 2211-12
 2212-13
 2213-14
 2214-15
 2215-16
 2216-17
 2217-18
 2218-19
 2219-20
 2220-21
 2221-22
 2222-23
 2223-24
 2224-25
 2225-26
 2226-27
 2227-28
 2228-29
 2229-30
 2230-31
 2231-32
 2232-33
 2233-34
 2234-35
 2235-36
 2236-37
 2237-38
 2238-39
 2239-40
 2240-41
 2241-42
 2242-43
 2243-44
 2244-45
 2245-46
 2246-47
 2247-48
 2248-49
 2249-50
 2250-51
 2251-52
 2252-53
 2253-54
 2254-55
 2255-56
 2256-57
 2257-58
 2258-59
 2259-60
 2260-61
 2261-62
 2262-63
 2263-64
 2264-65
 2265-66
 2266-67
 2267-68
 2268-69
 2269-70
 2270-71
 2271-72
 2272-73
 2273-74
 2274-75
 2275-76
 2276-77
 2277-78
 2278-79
 2279-80
 2280-81
 2281-82
 2282-83
 2283-84
 2284-85
 2285-86
 2286-87
 2287-88
 2288-89
 2289-90
 2290-91
 2291-92
 2292-93
 2293-94
 2294-95
 2295-96
 2296-97
 2297-98
 2298-99
 2299-00
 2300-01
 2301-02
 2302-03
 2303-04
 2304-05
 2305-06
 2306-07
 2307-08
 2308-09
 2309-10
 2310-11
 2311-12
 2312-13
 2313-14
 2314-15
 2315-16
 2316-17
 2317-18
 2318-19
 2319-20
 2320-21
 2321-22
 2322-23
 2323-24
 2324-25
 2325-26
 2326-27
 2327-28
 2328-29
 2329-30
 2330-31
 2331-32
 2332-33
 2333-34
 2334-35
 2335-36
 2336-37
 2337-38
 2338-39
 2339-40
 2340-41

L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Comment utiliser majdc.fr ?

Mon mini-guide



Janeiro 18 às 15h

João Victor em qualquer obra

João Victor de A a Z

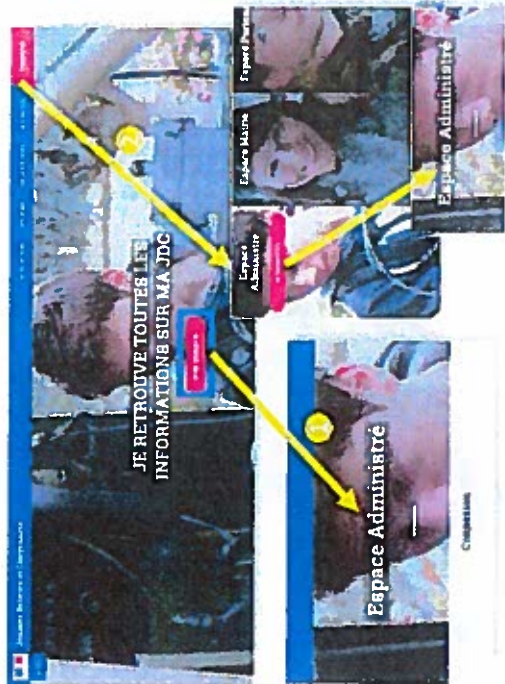
RENDEZ-VOUS SUR malade.fr



1. The first step is to identify the problem or question that needs to be answered. This involves understanding the context and the specific requirements of the task.

COMMENCER AVEC majdc.fr

- SUR LA PAGE D'ACCUEIL, JE DISPOSE DE DEUX MOYENS DE CONNEXION



- 1/ JE SUIS RECENSE(E) MAIS JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE

JE CLIQUE SUR [Je suis recensé\(e\) mais je n'ai pas de compte](#)

- JE REÇOIS ALORS UN LIEN D'ACTIVATION DANS MA MESSAGERIE ET CHOISIS UN MOT DE PASSE

- 2/ JE NE SUIS PAS RECENSE(E)

JE CLIQUE SUR [Je ne suis pas recensé\(e\)](#)

- JE SUIS DIRIGÉ(E) SUR LE SITE DE RECENSEMENT DE SERVICE-PUBLIC.FR



⚠ J'EFFECTUE MON RECENSEMENT EN LIGNE OU BIEN JE M'INFORME DES DOCUMENTS NECESSAIRES AU RECENSEMENT AUPRES DE LA MAIRIE (SI DOMICILE EN FRANCE) OU AUPRES DES AUTORITES DIPLOMATIQUES (SI DOMICILE A L'ETRANGER)

- 3/ J'AI DÉJÀ UN COMPTE MAJDC.FR

- SUITE À MON INSCRIPTION, JE ME CONNECTE AVEC MON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

- JE PEUX REINITIALISER MON MOT DE PASSE À PARTIR DU FORMULAIRE DE CONNEXION

- JE PEUX ÉGALEMENT RETROUVER DES ACTUALITÉS EN CLIQUANT SUR PLUS D'INFOS

À savoir

Pour la sécurité de vos transactions, gardez secret le cryptogramme visuel (CVV) de votre carte bancaire. Cet identifiant est nécessaire pour réaliser des achats sur internet. Il ne vous sera jamais demandé par les forces de l'ordre ni par les établissements bancaires.



Recommandations

- ◆ Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire, même s'il semble émis par un de vos fournisseurs (banque, téléphone, internet).
- ◆ Effectuez régulièrement des analyses antivirus et antispyware de vos ordinateurs personnels.
- ◆ Mettez régulièrement à jour vos antivirus, antispyware, navigateurs internet, systèmes d'exploitation en particulier et vos logiciels en général.
- ◆ Sauf si vous en avez absolument besoin, n'utilisez jamais d'ordinateur public pour faire un achat sur internet.
- ◆ Ne mentionnez jamais vos données personnelles ou vos numéros de carte bancaire dans un courriel, même envoyé à un proche.

Repérer les fraudes

- ◆ Regardez régulièrement vos relevés de compte pour vérifier les paiements qui y sont passés.
- ◆ Consultez très fréquemment la situation de votre compte sur l'espace personnel de votre site bancaire, qui permet une meilleure réactivité.



PERCEV@L

FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE SUR INTERNET

Simplifier les démarches des victimes

Mieux prévenir les atteintes et identifier les auteurs

Signaler votre situation aux forces de l'ordre
directement sur service-public.fr
« fraude carte bancaire »



Quel type de fraude peut être signalé sur PERCEV@L?

- toutes transactions par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de la carte;
- identifiables sur votre relevé d'opérations bancaires par la mention :
 - soit du nom d'un e-commerçant;
 - soit du nom d'un prestataire de paiement en ligne par carte bancaire (en cas de doute, vérifier sur internet l'activité de la société mentionnée)

Que pouvez-vous faire?

- prévenez votre banque pour provoquer l'opposition sur la carte (n°interbancaire d'opposition: **0 892 705 705** ouvert 7/7 et 24h/24 - numéro violet ou majoré; coût d'appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile);
- effectuez un signalement sur Internet grâce à la plateforme PERCEV@L. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement;
- demandez le remboursement de l'opération auprès de votre banque.

À quoi sert PERCEV@L?

En utilisant le téléservice PERCEV@L après avoir fait opposition, vous êtes guidé au travers d'une **démarche simple** de signalement aux forces de l'ordre sur internet, sans avoir à vous déplacer.

Votre signalement est **exploité exclusivement par les forces de l'ordre** en vue d'identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses/recels de numéros de cartes bancaires.

Accéder à la plateforme:

Rendez-vous sur « service public » :
<https://www.service-public.fr> et saisissez « fraude carte bancaire » ou « Percev@l »

Pour réaliser votre démarche en ligne, munissez-vous:

- de votre carte bancaire (son numéro vous sera demandé);
- des relevés d'opérations bancaires sur lesquels figurent les achats frauduleux (les libellés et montants de ces achats vous seront demandés).

Et après?

- pour faciliter la démarche de remboursement, vous pouvez présenter à votre banque le récépissé de signalement sur PERCEV@L;
- vous pouvez obtenir le remboursement de l'opération frauduleuse indépendamment du signalement sur PERCEV@L (articles L133-18 et suivants du Code monétaire et financier);
- le traitement des signalements est opéré de manière confidentielle et sous la responsabilité de la Gendarmerie nationale;
- les informations fournies sont rassemblées et analysées par des officiers de police judiciaire;
- vous êtes susceptible d'être contacté par la Police ou la Gendarmerie nationales si les faits entrent dans le cadre d'une enquête.